



Convocation du conseil municipal

**Vous êtes convoqué(e) à la séance du conseil municipal du
mardi 28 mai 2024 à 19 h 30, en salle du conseil municipal.**

(si vous êtes absent(e), ne pas oublier d'envoyer par mail votre procuration)

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1/ Recettes prévisionnelles pour la maison de santé pluridisciplinaire (MSP)
2/ Achat de parcelle C 973 à Yonne Développement
3/ Lancement d'un AMI relatif aux développements des projets photovoltaïques au sol, en ombrière et en toiture
4/ Fourniture de repas en liaison froide aux écoles
5/ Subvention exceptionnelle : école élémentaire
6/ Compte rendu des décisions du maire par délégation du conseil
7/ Compte-rendu des adjoints et délégués
8/ Infos diverses
9/ Questions diverses

Fait à Champs sur Yonne, le 22 mai 2024

Le maire,

Stéphane ANTUNES



Listes des délibérations

Conseil municipal du mardi 28 mai 2024

Numéro	Objet	Décision
DE_2024_16	Recettes prévisionnelles pour la MSP	APPROUVÉE
DE_2024_17	Achat de parcelle C973 à Yonne Développement	APPROUVÉE
DE_2024_18	Lancement d'un AMI relatif aux développements des projets photovoltaïques au sol, en ombrière et en toiture	APPROUVÉE
DE_2024_19	Fourniture de repas en liaison froide aux écoles	APPROUVÉE
DE_2024_20	Demande de subvention exceptionnelle	APPROUVÉE



COMMUNE DE CHAMPS SUR YONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Nb. membres : 19

En exercice : 19

Présents : 17

Date convocation : 22/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de Champs sur Yonne.

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-neuf heures trente minutes,
les membres du conseil municipal régulièrement convoqués,
se sont réunis dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Stéphane Antunes, maire

Présents : Joël ADAM, Stéphane ANTUNES, Laurent BRANEYRE, Isabelle CARVALHO, Carole FERNANDES, Delphine FRASER, Brigitte GHYS, Fabien GUEREAU, Laurent GROUD, Anne GUYNOT-DAHLEM, Jean-Pierre NAUDIN, Bernard MAIMBOURG, Vanessa MANFREDINI, Bernard PRIOUX, Karine ROBERT, Matthieu VILLECOURT et Quentin WAGNON.

Absents excusés : Emmanuel BOUGEROLLE (pouvoir à Vanessa MANFREDINI) et Pascal LABOURIER (pouvoir à Bernard MAIMBOURG).

Secrétaire de séance : Laurent BRANEYRE

DE_2024_16 Recettes prévisionnelles pour la maison de santé pluridisciplinaire (MSP)

Dans sa séance du 1^{er} février 2024, le conseil municipal avait délibéré sur le plan de financement de la MSP. Les ressources prévisionnelles avaient été votées sur un taux d'occupation progressif. Afin de répondre aux exigences des différents subventionneurs, le tableau des ressources doit être délibéré avec un taux d'occupation à 100%.

Il est proposé de voter le tableau relatif aux recettes prévisionnelles suivant :

RESSOURCES PREVISIONNELLES

	Taux d'occupation	Montant du loyer
Année 1	100%	54 216
Année 2	100%	54 216*
Année 3	100%	54 216*
Total sur 3 ans		

* montant annuel hors révision « Indice de référence des loyers IRL »

Considérant le projet relatif à la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire,
Après avoir entendu Monsieur Stéphane ANTUNES maire de Champs-sur-Yonne, et en avoir délibéré conformément à la loi,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité** :

- **D'APPROUVER** le tableau des ressources prévisionnelles,
- **D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer tous les documents y afférant,

Voix :

- POUR : 19
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,

Le maire,



COMMUNE DE CHAMPS SUR YONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Nb. membres : 19
En exercice : 19
Présents : 17
Date convocation : 22/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de Champs sur Yonne.

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-neuf heures trente minutes,
les membres du conseil municipal régulièrement convoqués,
se sont réunis dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Stéphane Antunes, maire

Présents : Joël ADAM, Stéphane ANTUNES, Laurent BRANEYRE, Isabelle CARVALHO, Carole FERNANDES, Delphine FRASER, Brigitte GHYS, Fabien GUEREAU, Laurent GROUD, Anne GUYNOT-DAHLEM, Jean-Pierre NAUDIN, Bernard MAIMBOURG, Vanessa MANFREDINI, Bernard PRIOUX, Karine ROBERT, Matthieu VILLECOURT et Quentin WAGNON.

Absents excusés : Emmanuel BOUGEROLLE (pouvoir à Vanessa MANFREDINI) et Pascal LABOURIER (pouvoir à Bernard MAIMBOURG).

Secrétaire de séance : Laurent BRANEYRE

DE_2024_17 Achat de parcelle C 973 à Yonne Développement

Considérant la demande de Yonne Développement auprès d'Enedis et du SDEY d'installer sur la parcelle C 973 un transformateur électrique pour les besoins de ses activités ;

Considérant que Yonne Développement est propriétaire de la parcelle C 973 ;

Considérant la volonté de son propriétaire de céder la parcelle à la commune afin que celle-ci soit intégrée dans le patrimoine communal ;

Considérant l'avis de l'office notarial de Maître Fonteneau sur le prix du m² de cette parcelle ;

Il est proposé au conseil municipal d'acheter à Yonne Développement une parcelle de contenance de 1015m² au prix de 1€ le m² et de mandater Maître Fonteneau pour cet achat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à la majorité** :

- **D'ACHETER** la parcelle C 973 dans son intégralité à 1€ le m².
- **D'AUTORISER** le maire à signer tous les documents afférents à cette opération.
- **DE MANDATER** Maître Fonteneau Damien, Notaire à Saint-Bris-le-Vineux pour représenter la commune lors de la vente.

Voix :

- POUR : 17
- CONTRE : 2 = Bernard MAIMBOURG et Pascal LABOURIER (pouvoir à Bernard MAIMBOURG)
- ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,

Le maire,



COMMUNE DE CHAMPS SUR YONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Nb. membres : 19

En exercice : 19

Présents : 17

Date convocation : 22/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de Champs sur Yonne.

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-neuf heures trente minutes,
les membres du conseil municipal régulièrement convoqués,
se sont réunis dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Stéphane Antunes, maire

Présents : Joël ADAM, Stéphane ANTUNES, Laurent BRANEYRE, Isabelle CARVALHO, Carole FERNANDES, Delphine FRASER, Brigitte GHYS, Fabien GUEREAU, Laurent GROUD, Anne GUYNOT-DAHLEM, Jean-Pierre NAUDIN, Bernard MAIMBOURG, Vanessa MANFREDINI, Bernard PRIOUX, Karine ROBERT, Matthieu VILLECOURT et Quentin WAGNON.

Absents excusés : Emmanuel BOUGEROLLE (pouvoir à Vanessa MANFREDINI) et Pascal LABOURIER (pouvoir à Bernard MAIMBOURG).

Secrétaire de séance : Laurent BRANEYRE

DE_2024_18 Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) relatif aux développements des projets photovoltaïques au sol, en ombrière et en toiture

Valoriser les ressources du territoire en développant la production locale d'énergies renouvelables est un engagement fort de la commune de Champs-sur-Yonne

Afin d'atteindre les objectifs du PCAET en matière de production d'énergie renouvelable, la Communauté de l'Auxerrois a accompagné les communes volontaires et a analysé le potentiel des sites proposés pour l'intégration des parcelles dans un AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt). Suite à des demandes fin 2023, la CAA a décidé d'étendre l'AMI à l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. Ainsi, l'installation de panneaux photovoltaïques sur des parcelles et/ou des toitures dont elle est propriétaire fait partie des opportunités que la commune a souhaité étudier :

- pour les sites au sol : certains montrent des bilans économiques mais l'Agglomération a pris le parti d'obliger l'opérateur à prendre en compte tous les sites au sol grâce aux potentiels de deux grands sites (Saint-Bris-le-Vineux et Champs-sur-Yonne). Ces sites ne présenteront pas de consommation foncière au titre de la zéro artificialisation nette.

- pour les ombrières et toitures : elles ont été ajoutées récemment et il n'y a pas eu d'études approfondies (par exemple résistance de la toiture). Le niveau d'incertitude pour la réalisation des projets est plus important.

L'objectif de l'AMI est de sélectionner un ou des opérateurs pour développer les projets à la place de la commune et pour permettre de garantir l'émergence d'un maximum de projets sur les terrains et bâtiments communaux. La CAA mise sur la faisabilité de deux grands sites qui permettra l'équipement de petits sites considérés comme moins intéressants. Le présent AMI sera composé de deux lots :

- un lot centrales solaires au sol où l'opérateur aura l'obligation de prendre tous les sites.
- un lot ombrières et toitures où l'opérateur sélectionnera les projets qui semblent les plus pertinents pour lui.

Les sites proposés par la commune sont les suivants :

Site au sol : reprendre la liste des sites proposés avec parcelle cadastre

	Parcelles	Contenance	Propriétaire	Zonage PLU
Ancien terrain de foot	D293	78	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D296	265	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D303	1000	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D309	1828	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D523	6546	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D524	153	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D979	602	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D980	4543	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D981	8179	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc
	D982	6353	Commune de Champs-sur-Yonne	NLc



Ex-terrain Cloutier	C486	580	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C487	70	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C509	2618	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C510	1370	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C511	3940	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C512	2740	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C513	1540	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C515	6370	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C516	1244	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C517	1163	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C521	3520	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C550	682	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C551	331	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C552	761	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C553	447	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C554	479	Mrs CHAPOTIN Christian, Jean- Marie et Mme SAUGET Mathilde	NL
	C555	410	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C556	376	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C557	450	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C558	304	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C559	335	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C560	1240	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C561	280	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C562	610	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C563	675	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C783	800	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C937	379	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C938	9277	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
	C1671	1439	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1673	1023	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1675	1036	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1677	2297	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1679	1115	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1681	1675	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1683	1609	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1685	1869	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1687	3240	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1689	859	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1691	858	Commune de Champs-sur-Yonne	Ne
	C1693	5277	Commune de Champs-sur-Yonne	NL
C1695	1635	Commune de Champs-sur-Yonne	NL	
C1697	5825	Commune de Champs-sur-Yonne	NL	

Toitures + ombrières :

Bâtiments	Parcelles	Contenance parcelle	Surface du bâtiment	Propriétaire	Zonage PLU
Salle polyvalente	C 1640	7 596	550	Commune de Champs-sur-Yonne	UC/AUH
Ecole maternelle	AD136	4 965	388	Commune de Champs-sur-Yonne	UC/AUH
Salle d'évolution sportive	C 1669	26 635	552	Commune de Champs-sur-Yonne	UC/AUH
Ecole Elémentaire	AB 39	1 258	375	Commune de Champs-sur-Yonne	UA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à la majorité :**

- **D'AUTORISER** le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI)
- **D'INTEGRER** les parcelles mentionnées dans l'AMI
- **DE DONNER** mandat à la Communauté de l'Auxerrois qui est chargée de publier l'AMI et d'effectuer la négociation avec les candidats.
- **D'AUTORISER** le maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.
- **ET SOUHAITE** mettre à disposition les sites en échange d'un loyer (cas n°2)

Voix :

- POUR : 16
- CONTRE : 0
- ABSTENTIONS : 3 = Bernard PRIOUX, Bernard MAIMBOURG et Pascal LABOURIER (pouvoir à Bernard MAIMBOURG)

Le secrétaire de séance,

Le maire,



COMMUNE DE CHAMPS SUR YONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Nb. membres : 19
En exercice : 19
Présents : 17
Date convocation : 22/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de Champs sur Yonne.

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-neuf heures trente minutes,
les membres du conseil municipal régulièrement convoqués,
se sont réunis dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Stéphane Antunes, maire

Présents : Joël ADAM, Stéphane ANTUNES, Laurent BRANEYRE, Isabelle CARVALHO, Carole FERNANDES, Delphine FRASER, Brigitte GHYS, Fabien GUEREAU, Laurent GROUD, Anne GUYNOT-DAHLEM, Jean-Pierre NAUDIN, Bernard MAIMBOURG, Vanessa MANFREDINI, Bernard PRIOUX, Karine ROBERT, Matthieu VILLECOURT et Quentin WAGNON.

Absents excusés : Emmanuel BOUGEROLLE (pouvoir à Vanessa MANFREDINI) et Pascal LABOURIER (pouvoir à Bernard MAIMBOURG).

Secrétaire de séance : Laurent BRANEYRE

DE_2024_19 Fourniture de repas en liaison froide

En date du 5 avril 2024 a été lancée une consultation portant sur la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne.

L'ensemble des repas conditionnés en liaison froide seront livrés aux restaurants scolaires des deux écoles l'un situé rue de la Croix Bersan sur le site de la salle polyvalente et l'autre Grande Rue sur le site de l'école élémentaire.

A titre indicatif, le nombre moyen de repas à assurer pour une année scolaire complète est d'environ 3400 repas enfants et 280 repas adultes pour l'école maternelle, 9500 repas enfants et 570 repas adultes pour l'école élémentaire.

La date limite de réception des offres était fixée au 29 avril 2024 12h00. Deux prestataires ont répondu dans les délais : API RESTAURATION et ELITE RESTAURATION.

Le jugement des offres a été effectué selon les critères et pondérations du règlement de consultation, détaillés comme suit :

- Prix = 40 points sur 100
- Valeur technique et environnementale de l'offre = 40 points sur 100
- Repas Test = 20 points sur 100

Une commission composée d'élus, d'agents du périscolaire et de parents d'élèves s'est réunie le 30 avril 2024 au soir afin de juger de la qualité des menus proposés par les deux candidats, qui avaient été livrés le matin même. Une grille test a été distribuée à chaque membre de la commission afin de noter chaque candidat au vu des sous-critères déterminées dans le règlement de consultation.

Au vu de l'analyse des offres détaillée dans le rapport d'analyse ci-joint en annexe il est proposé le classement suivant :

1. API RESTAURATION
2. GROUPE ELITE RESTAURATION

En conclusion, il est proposé de retenir l'offre du prestataire API RESTAURATION qui est la mieux classée.

Vu la consultation lancée le 5 avril 2024 relative à la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne.

Considérant le rapport d'analyse des offres joint en annexe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE à la majorité** :

- **d'autoriser** le maire à signer la consultation relative à la fourniture de repas en liaison froide pour les restaurants scolaires des écoles maternelle et élémentaire de la commune de Champs sur Yonne, passée selon la Procédure Adaptée (soumise aux dispositions des articles L.2120-1-2°, L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 et R.2172-1 à R.2172-3 du Code de la Commande Publique) et tous documents y afférant.
- **d'attribuer** le marché au prestataire API RESTAURATION selon les montants indiqués dans le bordereau de prix unitaires qui seront appliqués aux quantités réellement commandées.
- **d'inscrire** les sommes correspondantes aux budgets.

Voix :

- POUR : 17
- CONTRE : 2 = Bernard MAIMBOURG et Pascal LABOURIER (pouvoir donné à Bernard MAIMBOURG)
- ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,

Le maire,



COMMUNE DE CHAMPS SUR YONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

Nb. membres : 19

En exercice : 19

Présents : 17

Date convocation : 22/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de Champs sur Yonne.

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit mai, à dix-neuf heures trente minutes,
les membres du conseil municipal régulièrement convoqués,
se sont réunis dans la salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Stéphane Antunes, maire

Présents : Joël ADAM, Stéphane ANTUNES, Laurent BRANEYRE, Isabelle CARVALHO, Carole FERNANDES, Delphine FRASER, Brigitte GHYS, Fabien GUEREAU, Laurent GROUD, Anne GUYNOT-DAHLEM, Jean-Pierre NAUDIN, Bernard MAIMBOURG, Vanessa MANFREDINI, Bernard PRIOUX, Karine ROBERT, Matthieu VILLECOURT et Quentin WAGNON.

Absents excusés : Emmanuel BOUGEROLLE (pouvoir à Vanessa MANFREDINI) et Pascal LABOURIER (pouvoir à Bernard MAIMBOURG).

Secrétaire de séance : Laurent BRANEYRE

DE_2024_20 Demande de subvention exceptionnelle

L'école élémentaire de Champs-sur-Yonne sollicite de la commune une subvention exceptionnelle d'un montant de 150€ afin de financer leur projet « Les incorruptibles ».

L'objectif de ce projet est de susciter l'envie et le désir de lire des plus jeunes à travers des actions lecture autour d'une sélection de qualité et/ou en les faisant entrer dans les coulisses de la création d'un roman avec le Feuilleton des Incos.

L'école élémentaire travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque. Deux classes souhaite organiser ce projet : CP-CE1 et CE1-CE2. Cependant, pour le mener à bien, l'école élémentaire a besoin de financements pour acheter ces livres en septembre 2024.

Considérant la demande de subvention d'un montant de 150€ pour leur projet « Les incorruptibles ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE D'ACCORDER à l'unanimité** une subvention exceptionnelle d'un montant de 150€ à l'école élémentaire de Champs-sur-Yonne pour leur projet « Les incorruptibles ».

Voix :

- POUR : 19
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

Le secrétaire de séance,

Le maire,